Les bons réflexes
dans toutes les situations

Préparez votre kit sécurité

- Radio à piles
- Lampes de poche (avec piles de rechange)
- Réserve d'eau potable et de nourriture
- Papiers personnels
- Médicaments urgents
- Vêtements de rechange
- Couvertures
- Matériel de confinement (gros adhesif, serpillère, etc.)

Informez-vous en écoutant la radio

et respectez les consignes données par les autorités

Alouette 89.8 MHz
France Bleu Loire Océan 93.2 MHz
RCF 104.5 MHz

Ne téléphonez qu'en cas de danger vital

Libérez les lignes pour les secours

N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours

Evacuez ou confinez-vous

selon la nature du sinistre

Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent

Ils sont en sécurité et pris en charge.

Numéros utiles

Mairie : 02 51 41 12 05
http://www.saligny85.fr
Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
Samu : 15
Météo France : 05 67 22 95 00
http://france.meteofrance.com
Préfecture : 02 51 36 70 85

Document réalisé par la Maison des Communes de la Vendée
et l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée
Février 2015

Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée
Maison des Communes

Document à conserver !

Risques majeurs : Adoptez les bons Réflexes !

SALIGNY
Accueillir et Entreprendre

DICRIM

Document d'**I**nformation **C**ommunal sur les **Ri**sques **M**ajeurs

1ère édition

Le Mot du Maire

La sécurité des habitants est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques présents dans votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population et les lieux stratégiques en cas d'évènement majeur, vous sont présentés.
Lisez attentivement ce document et conservez-le.

Moyens d'alerte à la population

En cas d'événement majeur (alerte météorologique de vent fort, orage, neige-verglas, canicule, grand-froid, un accident de transport de matières dangereuses, une inondation, un mouvement de terrain, un séisme, une pollution) la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité avec les moyens d'alerte suivants:

- Un véhicule équipé d'une **sonorisation** sillonnera le bourg et les villages de la Retière, la Morinière, la Jarrie et la Voirie pour les risques météorologiques de **niveau rouge**, sismiques et technologiques.

- Des **référents de quartiers** ont été nommés pour faire du porte à porte pour les risques météorologiques de **niveau rouge** (sur le reste de la commune), canicule / grand froid (sur l'ensemble du territoire) et inondation en **alerte rouge** (uniquement pour les populations concernées).

- Les populations concernées par le risque inondation seront alertées par **téléphone** en **alerte orange.**

- Un message d'alerte sera publié sur les **panneaux d'information** et sur le **site internet** de la commune pour les risques météorologiques de **niveau orange.**

Inondation terrestre

Saligny est concernée par les crues de la Boulogne et un risque potentiel d'inondation de l'agglomération.

Lieux susceptibles d'être inondés :
Inondation du bourg d'Ouest en Est, suite au dysfonctionnement du bassin d'orage situé en amont de l'agglomération. Les crues de la Boulogne n'ont pas de conséquence sur les secteurs habités

AVANT

➲ Mettez hors d'eau meubles / objets précieux / produits polluants
➲ Coupez gaz et électricité
➲ Obturez les entrées possibles d'eau : portes, fenêtres,…
➲ Stationnez les véhicules sur des points hauts
➲ Préparez-vous à une évacuation éventuelle sur ordre des autorités

PENDANT

➲ Suivez l'évolution de la météo et de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie
➲ Si la montée des eaux est brutale, gagnez rapidement un point haut (colline) ou montez à l'étage
➲ N'entreprenez une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue
➲ Ne vous engagez pas sur une route inondée (ni à pied ou en voiture)

APRÈS

➲ Informez les autorités de tout danger
➲ Apportez une première aide aux voisins
➲ Dans votre maison : aérez / désinfectez à l'eau de javel / chauffez dès que possible / ne rétablissez le courant qu'après avis d'un technicien compétent
➲ Evaluez les dommages et contactez votre assureur

Mouvement de terrain

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements du sol ou du sous-sol :

- Le retrait-gonflement des argiles
- Les glissements de terrain le long d'une pente
- Les effondrements de cavités souterraines
- Les écroulements et les chutes de blocs
- Les coulées boueuses et torrentielles

AVANT

➲ De manière générale, signalez à la mairie :
• l'apparition de fissures dans le sol
• les modifications du bâti (fissures, portes et fenêtres ne fonctionnant plus, mur de soutènement présentant un
« ventre », écoulement anormal de l'eau au robinet, craquements, …)
• l'apparition d'un affaissement du sol
• la présence de tout bloc désolidarisé ou en surplomb d'un escarpement

PENDANT

A l'extérieur :
➲ Fuyez latéralement
➲ Eloignez-vous de la zone dangereuse en gagnant les hauteurs les plus proches ou en rentrant dans un
bâtiment suffisamment solide
➲ Eloignez-vous des fenêtres et abritez-vous sous un meuble solide

A l'intérieur :
➲ Coupez gaz et électricité
➲ En cas de craquement inhabituel et inquiétant, évacuez le bâtiment immédiatement

APRÈS

➲ N'entrez pas dans un bâtiment endommagé
➲ Évaluez les dégâts et les dangers
➲ Informez les autorités

Transport de matières dangereuses

Un accident d'un camion Transportant des Matières Dangereuses (TMD) peut engendrer : explosion / incendie / nuage toxique.

Saligny est concernée par le risque de transport de matières dangereuses **par voie routière et voie ferrée.**

AVANT

➲ Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

PENDANT

TÉMOIN D'UN ACCIDENT

➲ Donnez l'alerte aux services de secours

Dans le message d'alerte, précisez : le lieu; le moyen de transport; la présence de victimes; la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,…); décrire les panneaux présents sur le camion

➲Protégez la zone pour éviter un sur-accident : Balisez les lieux du sinistre / Faites éloigner les personnes à proximité / Ne fumez pas.

FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

➲ Ne touchez pas le produit / en cas de contact : lavez-vous et changez-vous

➲ Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique

➲ Rejoignez le bâtiment le plus proche

➲ **Confinez-vous** : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air

APRÈS

➲ Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations

Séisme

Depuis le 1er mai 2011, la Vendée est en zone de sismicité 3 (modérée).

Cette nouvelle réglementation impose l'application de règles parasismiques pour les constructions neuves ainsi que l'obligation d'informer tous les acquéreurs locataires de ce risque sur la commune.

AVANT

➲ Repérez les points de coupure du gaz/ eau/ électricité

PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme

A L'INTERIEUR :

➲ Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides

➲ Eloignez-vous des fenêtres

A L'EXTERIEUR :

➲ Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)

EN VOITURE :

➲ Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

APRÈS

➲ Après la 1ère secousse, méfiez-vous des répliques

➲ Ne prenez pas les ascenseurs

➲ Coupez l'eau, l'électricité, le gaz

➲ En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les

portes, sauvez-vous et prévenez les autorités

➲ Eloignez-vous des zones côtières, même longtemps après le séisme, risque de raz-de-marée

➲ Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, canalisation,…)

Vent violent Orage

Météo France couvre vent fort, orage, neige, verglas, inondation, grand froid, canicule, vague-submersion par une vigilance météo.

- **En cas d'alerte orange**, des phénomènes dangereux sont prévus
- **En cas d'alerte rouge,** une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une **intensité exceptionnelle** sont prévus

AVANT

➲ Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation

➲ Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)

➲ Rentrez les animaux

➲ Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

PENDANT

➲ Limitez votre vitesse sur route et autoroute

➲ Débranchez les appareils électriques

➲ En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers

➲ N'intervenez pas sur les toitures

➲ Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter

APRÈS

➲ Ne touchez pas aux câbles électriques

➲ Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture,…)

EN CAS D'ALERTE ROUGE :

➲ Restez chez vous ou le cas échéant, gagnez un abri en dur et n'en sortez pas

Canicule / Grand froid

La canicule représente un risque pour la santé lorsque ces trois conditions sont réunies :
- il fait très chaud,
- la température descend très peu la nuit,
- cela dure plusieurs jours.

Un épisode de grand froid est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

AVANT

➲ Les personnes à risques (personnes âgées, à mobilité réduite, en situation de grande précarité ou isolées) peuvent se faire connaître auprès de la Mairie afin de leur porter secours en cas d'événements climatiques extrêmes

➲ Chacun doit être attentif à ses voisins, amis ou famille

PENDANT Canicule

➲ Boire beaucoup d'eau, ne pas boire d'alcool

➲ Ne pas faire d'efforts physiques intenses (sports, bricolage, jardinage)

➲ Ne pas rester en plein soleil

➲ Maintenir son habitation à l'abri de la chaleur

➲ Porter des vêtements légers amples et clairs sans oublier un chapeau quand on est à l'extérieur

PENDANT Grand froid

➲ Mettre des vêtements chauds, couvrir particulièrement la tête, le cou, les mains et les pieds

➲ Eviter de sortir les bébés, même bien protégés

➲ Bien se nourrir et ne pas boire d'alcool

➲ Maintenir un certain niveau d'activités physiques tout en évitant les efforts importants

➲ Chauffer son logement sans surchauffer et l'aérer une fois par jour pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

APRÈS

➲ Si l'on ressent le moindre inconfort, ne pas hésiter à demander de l'aide (voisins, médecins, SAMU)

Carte des risques majeurs

La carte ci-dessous représente la localisation des risques majeurs et les enjeux associés (habitations, routes) de votre commune.

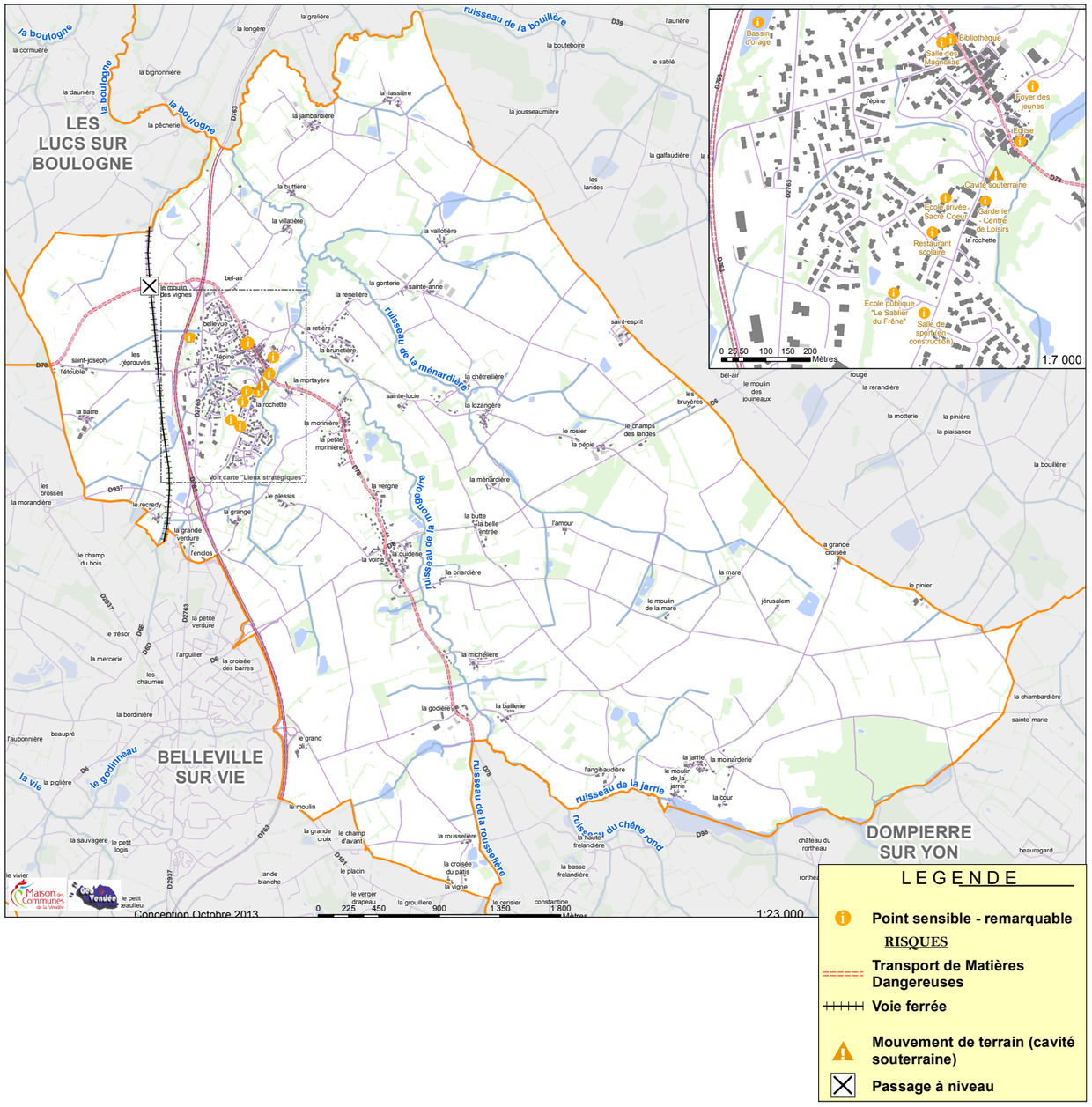

Carte des lieux stratégiques en cas de risques majeurs
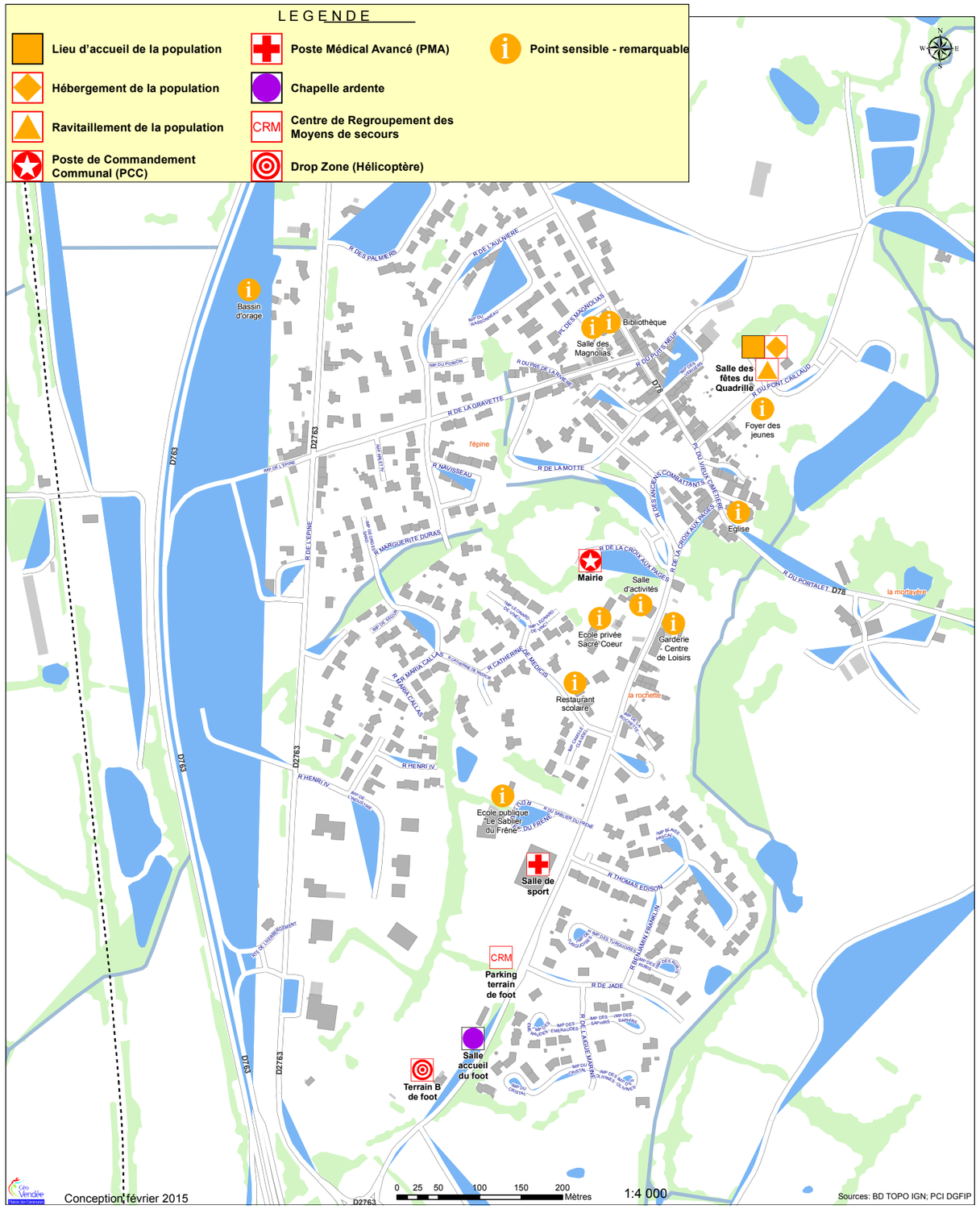
Lors de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, la Mairie a identifié des lieux stratégiques qui seraient déployés pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population. **Ces derniers sont localisés dans le bourg de la commune sur la carte ci-dessous.**